

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accuse de reception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20180918-D_18_09_2018_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2018

Affichage : 27/09/2018

Délibération n°18-09-2018-019

7.5 Subventions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du mardi 18 septembre 2018*

Date de convocation	12 septembre 2018
Date d'affichage	12 septembre 2018

Membres en exercice	55
Membres présents ou représentés	51 (dont 11 pouvoirs)
Votants	51 (dont 11 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 18 septembre à 18 H 30
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Tuffé Val de la Chéronne, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, Mme Liliane DENIS (représentant M. Lucien BRETON), M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean DUMUR, M. Jean-Paul DUBOIS (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), Mme Patricia EDET (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÉQUE), M. Dominique EDON, M. Philippe GALLAND (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. André-Pierre GUITTET, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Camille MORIN-BURRE), M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), Mme Marie-Thérèse LEROUX (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARMÉ), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY (ayant reçu pouvoir de Mme Josette JACOB), M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE (ayant reçu pouvoir de M. Daniel GUEDET), M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Didier TORCHÉ), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de M. Thierry BODIN), M. Xavier TERRIER, M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Thierry BODIN (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON (représenté par Mme Liliane DENIS), M. Alain COUTURIER, Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), Mme Sylvie FAVRET, M. Daniel GUEDET (ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZE), Mme Josette JACOB (ayant donné pouvoir à M. Michel MARY), M. Michel LANDAIS, Mme Pascale LEVÉQUE (ayant donné pouvoir à Mme Patricia EDET), Mme Camille MORIN-BURRE (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul DUBOIS), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Philippe GALLAND), M. Didier TORCHÉ (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à Mme Michèle LEGESNE), Mme Patricia VILLARMÉ (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX).

Secrétaire de séance : Mme Marie-Line LEDRU

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

OPAH : SUBVENTION AUX PARTICULIERS DANS LE CADRE DE L'OPAH

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de la communes de l'Huisne Sarthoise 2016-2019 en date du 8 décembre 2016,

Vu l'avenant n°1 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de la communes de l'Huisne Sarthoise 2016-2019 en date du 28 avril 2017,

Vu l'autorisation de programme modifiée 17-02 AP OPAH 3917 relative aux subventions d'investissement aux particuliers dans le cadre de l'OPAH,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la liste actualisée des personnes répondant aux critères établis dans la convention d'opération et éligible d'une aide de la collectivité :

Nom	Descriptif des travaux	Catégorie	Coût total TTC de l'opération	MTT HT travaux subventionnés	Montant total des aides publiques (y compris CCHS)	Montant subvention CCHS	
M. et Mme DESILES Gérard (Le Luart)	Adaptation salle de bain	Autonomie modeste	8 319 €	6 433 €	3 142 €	965 €	15% Plafonnés à 1 000 €
M. COEURET Maxime (La Ferté Bernard)	Isolation, chauffage, VMC	Energie Très modeste	22 271 €	20 000 €	17 500 €	1 000 €	10% Plafonnés à 1 000 €
M. et Mme CHERRE Jean-Paul (La Ferté Bernard)	Isolation, chauffage, VMC	Energie 40% Intermédiaire	9 227 €	8 545 €	1 709 €	1709 €	20% Plafonnés à 2 000 €
Mme CORBIN Madeleine (La Ferté Bernard)	Adaptation salle de bain	Autonomie Très modeste	4 819 €	4 381 €	2 191 €	876 €	20% Plafonnés à 1 500 €
M. COUPEAU Léon (La Ferté Bernard)	Isolation combles perdus	Energie Très modeste	6 231 €	6 220 €	4 464 €	622 €	10% Plafonnés à 1 000 €
M. SANGLEBOEUF Franck (Melleray)	Isolation, chauffage, VMC	Energie Très modeste	27 970 €	20 000 €	17 500 €	1 000 €	10% Plafonnés à 1 000 €
Mme CHEVET Françoise (La Ferté Bernard)	Adaptation Salle de bain	Autonomie Très modeste	3 022 €	2 747 €	3 022 €	550 €	20% Plafonnés à 1 500 €
TOTAL			81 859 €	68 326 €	49 528 €	6 722 €	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

DECIDE d'octroyer les subventions au profit des administrés précités et conformément à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

VALIDE le montant des aides indiquées dans le tableau ci-dessus, étant entendu que les sommes seront versées aux particuliers désignés dès lors que ces derniers présenteront l'ensemble des pièces administratives nécessaires au virement des subventions accordées.

AUTORISE le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 18 septembre 2018

Pour extrait conforme

Le 18 septembre 2018

Le Président,

M. Didier REVEAU

